

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 350

Rubrik: Vaud

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parmi les projets élaborés par les services du Département, la solution I (des classes hétérogènes en 5e et 6e années, dans le cadre d'un cycle d'observation généralisé) a reçu, à notre connaissance, l'appui, avec des nuances diverses, de la Commission consultative du CREPS, de l'Association des parents d'élèves, de la Société pédagogique vaudoise, du groupe enseignant de la VPOD, du Mouvement pour une réforme de l'école vaudoise.

Pour les maîtres secondaires, le choix entre la SVMS et la VPOD est clair, non ?]

VAUD

Les démons du radicalisme vaudois

A lire leur organe officiel, les radicaux vaudois n'ont pas encore compris ! Alors que leurs coreligionnaires du bout du lac sont en train d'opérer un sérieux virage vers le centre-gauche, les radicaux vaudois, eux, donnent de plus en plus dans l'extrême droite. Outre de menaçants (et souvent fascisants) éditoriaux de son rédacteur en chef, les « réflexions » que la « Nouvelle Revue » publie en première page en administrent presque quotidiennement la preuve.

Soit c'est un directeur de collège lausannois qui,

au long d'une « lettre ouverte d'un citoyen », promet son soutien à ceux qui « œuvrent pour notre société », s'en prend à ceux qui « bafouent l'autorité », et s'inquiète de « cette entreprise de démolition systématique de nos mœurs ».

Soit c'est un des rédacteurs de « La Nation » qui, sous le titre « Des enfants et des cobayes », cloue au pilori les projets de généralisation des expériences des zones-pilotes de Rolle et Vevey.

Inutile de répondre aux « arguments » de l'extrême-droite, qui se réduisent à de sommaires slogans et à un amalgame de rumeurs. Nous ne retiendrons que la conclusion du dernier article cité qui, une fois de plus, se termine par une « invite adressée « au pouvoir fort » : « Il est bon que le chef du DIP sache que ces gens (les fonctionnaires de ce département taxés d'« inconditionnels de la réforme ») ne représentent qu'eux-mêmes, et qu'il peut compter sur la confiance et le soutien de la quasi-totalité de la population vaudoise quand il se décidera, travail urgent et nécessaire, à donner un coup de barre et un coup de balai. »

Beau compliment pour les chefs d'un Département dirigé depuis des générations par des radicaux, qui ont engagé les collaborateurs qu'il s'agit aujourd'hui de « balayer » !

De vigoureux coups de barre à droite en coups de balai, les centre-avant de la dernière campagne électorale vont se retrouver à droite des buts de la Ligue vaudoise !

cipants, et qui donne le ton des revendications et d'un climat :

« Les travailleurs constatent

— que des attaques illégales contre les travailleurs et contre les conventions collectives se produisent de plus en plus souvent,

— que le patronat n'hésite pas à user de chantage pour reprendre aux travailleurs les acquisitions de la haute conjoncture,

— que les licenciements sont souvent considérés

par le patronat comme une solution de facilité permettant de traverser la période de récession sans perte,

— que les patrons se servent de la peur qu'ils savent inspirer à leurs ouvriers pour augmenter les rendements et pouvoir ainsi licencier sans diminution de production et avec une diminution des charges salariales, donc, une augmentation des bénéfices faite sur le dos des chômeurs,

— que l'Etat entre dans le jeu des entreprises faisant les soumissions « suicides » (les travaux de l'Etat sont adjugés aux soumissionnaires les plus arrangeants et les délais imposés obligent souvent les travailleurs à fournir des heures supplémentaires),

— que le pouvoir d'achat des travailleurs subit une atteinte grave par la non-compensation du renchérissement, cette diminution ne pouvant que provoquer une aggravation de la récession, Déclarent appuyer totalement leur délégation aux pourparlers avec la Fédération vaudoise des entrepreneurs.

Ils déclarent en outre qu'ils sauront se servir des exemples récents de lutte pour défendre leurs intérêts, qu'ils lutteront ensemble dans l'unité et avec énergie pour défendre leurs acquisitions et augmenter leurs conquêtes sociales, pour obtenir de l'Etat qu'il favorise immédiatement une relance économique sociale en prenant en considération les intérêts des travailleurs au moment d'adjuger les travaux. Dans chaque entreprise, les travailleurs devront s'organiser et mettre sur pied des commissions ouvrières. »

N.B. — En mai 1975, le nombre des contrats collectifs de travail en Suisse était tombé de 706 à 332 par rapport à 1957. Evolution normale au vu des fusions et des processus d'unification au niveau fédéral. Le plus intéressant : la part des contrats assortis d'une clause de renchérissement était elle passée de 17 % à 57 %.

Ce sont les clauses dites de négociation qui dominent : les clauses dites d'échelle mobile qui prévoient une compensation automatique liée à un indice ne font plus l'unanimité...

ANNEXE DE LA PAGE 1

Des travailleurs dans la rue

La manifestation de la FOBB à travers les rues de Lausanne n'a évidemment pas fait les gros titres de la presse quotidienne, puisqu'elle ne s'est pas diluée en un affrontement avec les forces policières.

Pour mémoire, la résolution votée par les parti-